

Le Rendez-vous

Une ruralité,
un milieu de vie

Octobre 2023

Bulletin d'information



Calendrier 2023



LÉGENDE

POUR LES RÉSIDENCES

- Le VENDREDI, aux deux semaines, collecte des bacs de déchets et de recyclage
 - Tous les VENDREDIS, collecte du compost (du 5 mai au 10 novembre, ainsi que le 14 et 28 avril)
 - Collecte des encombrants* (gros rebuts), en plus des bacs de déchets, de recyclage et de compost
- *Ce qui se trouve dans une remorque ne sera pas ramassé. Tout doit être au sol. La quantité maximale ramassée est l'équivalent de 6' x 6'.

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
1	<u>2</u>	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	<u>13</u>	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

(les dates soulignées dans le calendrier)

POUR LES COMMERCES

- Tous les MERCREDIS, collecte conteneur de déchets
- Aux 2 semaines, les MERCREDIS, collecte conteneur de recyclage

Le rendez-vous – Octobre 2023

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 11 septembre 2023,

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil tenue à salle du conseil au 1428, route 122

Formant le quorum sous la présidence du maire Stéphane Dionne. Sont présents les conseillers suivants : François Lupien, conseiller poste #1, Pierre Côté, conseiller poste #2, Marie-Lyne Landry, conseillère poste #3, Éric Allard, conseiller poste #4, Maureen Landry, conseillère poste #5, Karina Poudrier, conseillère poste #6.

Valérie Aubin, directrice générale / greffière-trésorière, ainsi que Gaby Tessier, inspecteur sont également présents.

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS ;

Considérant les comptes à payer en date du 11 septembre 2023, et effectués durant le mois :

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu d'accepter les déboursés pour un total de 156 446.95\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS ;

La parole est donnée aux gens présents dans la salle. Les questions portent sur les sujets suivants : vitesse rang 12 Wendover

DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES - REMISE BOURSE CARREFOUR JEUNESSE ETUDIANT ;

Monsieur le maire invite madame Erika Charland de carrefour Jeunesse emploi à remettre une bourse de 800\$ à Rosy Denis qui habite le rang 10 Simpson.

Rosy a travaillé au camp de jour cet été. Un petit mot de sa superviseure Marie-Claude Dufresne : Rosy a su créer des liens avec les enfants, jouer avec eux de façon sécuritaire et faire des rappels des règlements.

MUNICIPALITÉ VILLAGE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL – APPUI DEMANDE AU MTQ ZONE 50 KM, ROUTE 259 ;

DEMANDE D'APPUI DU VILLAGE AU MTQ – ROUTE 259 ;

Considérant la demande de la municipalité Village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil auprès du Ministère des Transports du Québec afin de repousser la limite de la zone de 50 km sur la route 259 au début du développement du Quartier De Grandpré ;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'appuyer la demande de la municipalité Village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil pour sécurité le secteur du développement Quartier DeGrandpré.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

DEMANDE RÉDUCTION DE LA VITESSE SUR LA ROUTE 259 ;

Considérant la vitesse très élevée sur la route 259 du Ministère des Transports du Québec située dans notre municipalité ;

Considérant que plusieurs accidents ont eu lieu dont une mortelle cet été sur cette route ;

Considérant que cette route comporte plusieurs entrées et sorties sur des terres agricoles ;

Considérant que les véhicules de ferme qui sortent de leur terre ne peuvent accélérer rapidement ce qui occasionne des collisions ;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu de demander au Ministère des Transports d'analyser la possibilité d'instaurer une zone tampon de 70 km, de l'autoroute 20 jusqu'à la zone de 50 km près du nouveau développement De Grandpré pour la sécurité des usagers.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

TRAVAUX DE NETTOYAGE DE FOSSÉS – 10^E RANG DE WENDOVER ET 9^E RANG DE SIMPSON;

Considérant que deux demandes citoyennes verbales pour le nettoyage de fossés près du 2866, 10^e rang de Wendover et du 1475, 9^e rang de Simpson ont été adressées à l'inspecteur municipal ;

Considérant que les inspections terrain ont permis de constater une accumulation d'eau dans les fossés ;

Considérant qu'il serait nécessaire d'effectuer des travaux de nettoyage sur une distance d'environ 400 mètres;

En conséquence, il est proposé par Pierre Côté, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser l'inspecteur municipal à procéder aux travaux de nettoyage des deux fossés du 10^e rang de Wendover et du 9^e rang de Simpson et d'autoriser un montant de 3 500\$ pour ces travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

OFFRE D'ACHAT RUE BLANCHETTE - MORRISSETTE ;

Considérant l'offre d'achat daté du 21 août 2023, reçue de monsieur Bernard Jutras afin d'acheter la rue Blanchette-Morrisette au coût de 1\$

Considérant que la municipalité a déjà établi la façon qu'elle désirait établir la valeur de la rue par sa résolution 2022-124, adoptée le 11 juillet 2022;

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé Pierre Côté et résolu que les membres du conseil ne donnent pas suite à la présente offre d'achat.

Que le conseil considère que l'offre est insuffisante.

Que si l'acheteur nous manifeste son désir d'aller de l'avant, la municipalité mandatera un évaluateur aux frais de l'acheteur pour établir la valeur réelle comme stipulé par la résolution de 2022 afin de ne pas créer de précédent.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

TIRAGE AU SORT LOCATION DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE :

Le tirage est fait pour les dates ayant plus d'une demande de location en priorisant les gens de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Les dates n'ayant eu aucune demande sont ouvertes à tous.

26 décembre – aucune demande

1^{er} janvier - aucune demande

2 janvier – aucune demande

RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (2024-2028) – NÉGOCIATION ENTRE LES GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA;

Considérant que les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028;

Considérant que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

Considérant que ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

Considérant que malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

Considérant que la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;

Considérant que la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

Considérant l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagements et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tels que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

Considérant que la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

Considérant que les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1er janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

Considérant que les sommes consenties à ce programme doivent être exemptes de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, aux députés Sébastien Schneeberger et Martin Champoux, à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

Le rendez-vous – Octobre 2023

INSCRIPTION CONGRÈS, FQM:

Considérant la tenue du congrès de la FQM les 28, 29 et 30 septembre 2023;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser l'inscription de la directrice générale Valérie Aubin. Que les frais de déplacement et représentation seront remboursés sur présentation de pièces justificatives conformément au règlement en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

ASSURANCE COLLECTIVE UMQ :

Considérant que conformément *au Code municipal* et dans le cadre des regroupements d'assurance collective de l'UMQ, la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil et ce conseil souhaitent autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurance collective pour ses employés, pour la période du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2029 ;

Considérant que Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat, à la suite d'un appel d'offres public, pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans le cadre des regroupements d'assurance collective de l'UMQ;

Considérant que la rémunération prévue dans le cadre des regroupements d'assurance collective de l'UMQ est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15 %;

Considérant que la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil souhaite maintenant confirmer son adhésion au regroupement en assurance collective Estrie-Montérégie et le mandat à Mallette actuaires inc. en conséquence ;

Il est proposé par Eric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu que le préambule fait partie intégrante des présentes comme si récité au long ;

Que le conseil confirme ainsi par les présentes son adhésion au regroupement en assurance collective Estrie-Montérégie pour ses employés;

Que l'adhésion au regroupement en assurance collective Estrie-Montérégie sera d'une durée maximale de cinq ans, soit pour la durée du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2029;

Que la municipalité Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurance collective à octroyer à la suite de l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;

Que la municipalité Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la municipalité Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil durant le contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaires inc., dont la municipalité Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, à la suite d'un appel d'offres public;

Que la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé à la suite de l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

RENOUVELLEMENT ASSURANCE FQM :

Considérant le renouvellement des assurances auprès de la FQM;

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Pierre Côté et résolu d'autoriser le renouvellement tel que proposé au coût total de 11 084.21\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

RÉPARATION DE BALCON DE BÉTON:

Considérant qu'il y a lieu de réparer le perron d'entrée pour refaire la surface et corriger l'écart créé en changeant la porte d'entrée;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'autoriser un montant de 1 200\$ plus taxes pour faire la réparation par Construction Baillargeon inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

CATALYSEUR :

Considérant l'inspection faite par le garage Martin Allard sur le camion d'unité d'urgence;

Considérant que c'est le catalyseur qui est bouché et qu'il y a lieu de le changer au coût de 8 000\$

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'autoriser le changement du catalyseur et d'autoriser la dépense de 8000\$ plus taxes payable au RFU conformément à l'entente incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

VOIRIE ET URBANISME

CHEMIN QUATRE-SAISONS – DES SERRES – POINTS D'INFORMATION:

Monsieur Tessier, inspecteur municipal, fait un compte rendu de l'avancement des travaux..

CHEMIN QUATRE-SAISONS – DES SERRES – RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO 1:

Considérant la demande de paiement pour les travaux réalisés en date du 1^{er} septembre par Smith Asphalte inc. pour le projet de réfection des Chemins des Serres et Quatre-Saisons ;

Considérant la facture reçue est de 509 426.30\$;

Considérant que conformément au devis, une retenue de 10% est appliquée ;

Considérant que la surveillance a été effectuée par la firme Ostrada et qu'il nous recommande de procéder au paiement de 458 483.67\$ taxes incluses ;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par François Lupien et résolu d'autoriser le paiement recommandé par la firme Ostrada soit un montant de 458 483.67\$ pour les travaux réalisés en date du 1^{er} septembre 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

LOISIRS :

RENOUVELLEMENT ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AU LOISIR ET A LA CULTURE :

Considérant que la Ville de Drummondville a dénoncé l'entente intermunicipale relative au loisir et à la culture signée en 2019 et qui prenait fin au 31 décembre 2023 ;

Considérant que la Ville de Drummondville désire renouveler l'entente intermunicipale relative au loisir et à la culture en tenant compte des nouvelles statistiques de fréquentation ;

Considérant que la signature d'une entente avec la ville permet à nos citoyens d'obtenir le même tarif que les résidents de Drummondville et d'avoir accès à l'ensemble des plateaux drummondvillois ;

Considérant que selon l'étude fait par Raymond, Chabot, Grant, Thornton sur les coûts reliés au service de loisirs, vie communautaire, service des arts, culture et bibliothèque ainsi que les taux de fréquentation les quote-part de la nouvelle entente ont été établi ;

Considérant que notre quote-part pour 2024 sera 27 986\$ et pour les 3 années subséquentes majoré de 2.5% par année ;

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'accepter l'offre fait par la Ville de Drummondville et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer la nouvelle entente intermunicipale relative au loisir et à la culture avec la Ville de Drummondville pour les années 2024 à 2027.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

VARIA :

DIMINUTION DU RALENTISSEUR – RANG 10 SIMPSON

Considérant que la municipalité village a installé un ralentisseur sur la rue Biron à proximité à nos limites ;

Considérant les plaintes reçues des citoyens que le ralentisseur est trop élevé et qu'il est dangereux pour les fardiens et véhicules qui remorquent des roulottes d'accrocher et briser leurs équipements ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Côté, appuyé par Maureen Landry et résolu de demander à la municipalité Village s'il serait possible d'aplanir le ralentisseur de la rue Biron.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

SCELLEMENT DES FISSURES :

Le point est soulevé que le scellement de fissures dans le rang 10 Wendover serait à vérifier avant de procéder au paiement

PASSAGE À NIVEAU :

Le passage à niveau du CN sur le rang 9 Wendover semble dangereux et un suivi auprès du MTQ et du CN serait à prévoir.

FAUCHAGE 2^E COUPE :

La deuxième coupe se fera dans les prochaines semaines.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La parole est donnée aux gens présents dans la salle. Les questions portent principalement sur les sujets suivants : éolienne, mines claim et tiam.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 22h26.

INVITATION
ACTIVITÉ FEMMES D'ICI

Le mardi 10 octobre 2023 à 19h00

Au local Afeas 1428, route 122 Hôtel de ville paroisse

AU PROGRAMME :

- **LA PROCHE AIDANCE PLUS PRÉSENTE QU'ON NE LE CROIT!**

**Madame Karine Lemaire de
l'Association des personnes proches aidantes de Drummondville (APPAD)
nous présentera une conférence sur la proche aidance
« PRÉVENIR POUR MIEUX SOUTENIR »**

**Que vous soyez une proche aidante ou pas, la conférence pourrait
être très bénéfique pour l'avenir!**

- **RETOUR SUR LE CONGRÈS AFEAS PROVINCIALE**
- **LES RALLYES**
- **SOUPER DE NOËL**

Au plaisir de vous accueillir!

Jacqueline Demers, secrétaire (819-336.3478)

Octobre 2023



Tablée du village de Sainte-Brigitte-des-Saults

La Caisse était fière de s'associer financièrement et en présence avec ses bénévoles à La Tablée du Village de Sainte-Brigitte-des-Saults comme commanditaire majeur pour cette belle activité familiale et rassembleuse du vendredi soir - nouveauté cette année !

Le « merveilleux soleil » ☀️ était de passage ce qui nous a permis de s'installer à l'extérieur du chapiteau et de faire profiter petits et grands de notre installation à popcorn et barbe à papa ! À cela s'ajoutait plein d'extras pour égayer l'activité !

Merci aux organisatrices Mélanie Bédard, Andréane Benoit et Sarah Raymond pour votre accueil chaleureux et chapeau à vous et à l'an prochain j'espère gens de Sainte-Brigitte-des-Saults ! 🧡❤️

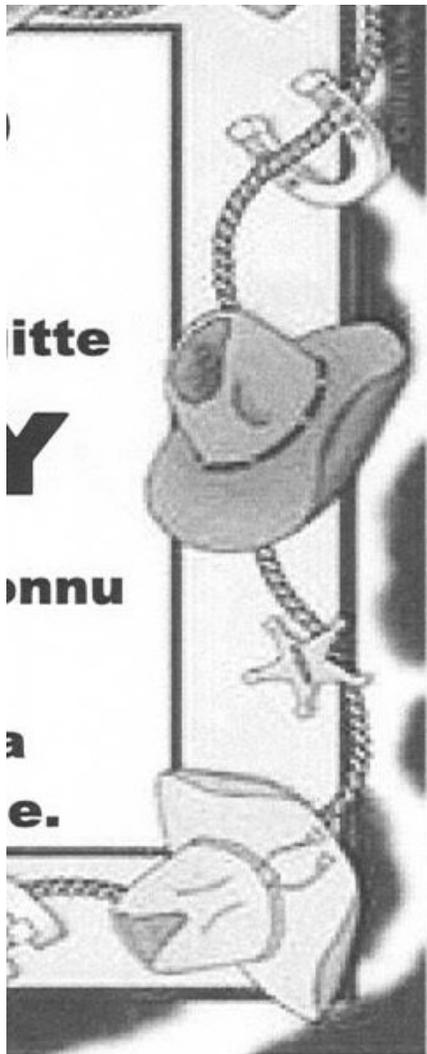
La Caisse présente dans son milieu et fière d'encourager le développement durable et l'agriculture locale !



Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2600
Télécopieur : (819) 336-2731

Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover
Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey





Club FADOQ Bon-Conseil

Le mois d'octobre nous arrive et on le voit bien car la noirceur nous surprend de bonne heure.

Tous les mercredis après-midi, ce sont divers jeux. Ce sont des jeux pour vous tous. . Vite, venez voir et rencontrer vos amis de la Fadoq.

Le billard est aussi très intéressant. Qui va entrer la boule...responsable Pierre Généreux
819 470-8177

Le dernier mercredi 25 octobre, après les jeux, c'est le souper partage. Vous apportez votre sandwich ou salade ou autre chose et le club fournit la soupe, le dessert, le café ou thé ou tisane. Vous devez donner votre nom à Pierrette au 819 336-5302. Une contribution de \$3 vous est demandée

Après le souper, la responsable du commerce «Meilleur Après» nouvellement commencé à Bon-Conseil nous expliquera le fonctionnement de ce commerce qui utilise des produits (nourriture) des épiceries qui seraient jetés si elle ne les récupérait pas. Suivra un bingo.

Il y a une nouvelle secrétaire à votre club : Christiane De Grandpré. Christiane se débrouille très bien en informatique et fera les procès-verbaux sur ordinateur.

Merci beaucoup à Pierrette Lamarche qui écrivait tous les procès-verbaux au stylo dans un grand livre et cela depuis plusieurs années.

Un autre membre du conseil vient de nous quitter Céline Leblond. À toi aussi Céline, merci beaucoup pour tout le temps donné à la Fadoq Bon-Conseil.

Alors il manque 3 personnes au conseil d'administration.

Pensez-y, nous sommes plus de 270 membres Fadoq à Bon-Conseil.

Il me semble que nous pourrions trouver 3 personnes qui viendraient aider à prendre des décisions pour que notre Fadoq soit active, vivante. La mission de la Fadoq c'est de faire en sorte que les personnes âgées gardent leur autonomie le plus longtemps possible, de briser l'isolement, en organisant des conférences, des jeux, des journées d'informations, des compétitions amicales et autres.

Dans le moment, 3 personnes sont en train de lire cette demande et pense de venir sur notre conseil. J'ai hâte de vous voir.....c'est très enrichissant, vous verrez.

Mettez à votre agenda les dates suivantes :

24 octobre, Clinique de sang à la salle Fadoq à 13 h

14 novembre, Pour tous, en collaboration avec l'Afeas, une spécialiste de la Caisse populaire viendra nous renseigner sur les arnaques, les fraudes, des courriels frauduleux etc... à 13h30 à la salle Fadoq.

29 novembre, Le maire monsieur Sylvain Jutras viendra nous parler de son village.

17 décembre, Dîner de Noël avec musique et danse et des billets seront à vendre.

Nous les membres du Conseil, nous avons hâte de vous accueillir!

Réjeanne Comeau, présidente, 819 336-5052

«Le bonheur, on ne le trouve pas, on le fait»

Le rendez-vous – Octobre 2023



- Tu sais **bricoler** ou **réparer** des objets brisés?
- Tu es libre samedi le **28 octobre 2023**?
- Tu souhaites offrir ton expertise à la communauté?

Viens nous aider à réparer des objets brisés !

Inscris-toi ici !

[www.crecq.qc.ca/
shopareparer](http://www.crecq.qc.ca/shopareparer)





Souper-bénéfice 2023

Une édition revisitée!

La porte d'entrée pour les services et les soins de proximité

21 octobre 2023, dès 16 h 30
École secondaire La Découverte
401, rue Germain, Saint-Léonard-d'Aston

Au profit de la
 FONDATION MÉDICALE
Jean-Pierre Despins, m.d.

Souper-bénéfice 2023 de la Fondation médicale Jean-Pierre Despins : une édition revisitée à ne pas manquer!

Pour cette 21^e édition, votre animateur de la soirée sera nul autre que **Mario Tessier**, humoriste accompli.

Profitez de l'événement pour vous divertir tout en contribuant aux trois causes majeures soutenues par la Fondation : le bien-être des enfants, la santé de nos proches et la sécurité des aînés. Vous aurez également l'opportunité de rencontrer les présidents d'honneur de cette année : Dave et Cindy Lemire de Soudure DR Lemire.

Ne manquez pas cette expérience mémorable le **21 octobre, dès 16 h 30, à l'École secondaire La Découverte!**

◆ Procurez-vous vos billets en ligne dès maintenant et aidez la Fondation à récolter un montant de 100 000 \$ pour son objectif annuel de financement: fondationmedicalejpd.org

* NOUVEAUTÉ : GRAND TIRAGE DE LA FONDATION MÉDICALE JEAN-PIERRE DESPINS *

- 1- Rendez-vous à : fondationmedicalejpd.org/tirage
- 2- Choisissez l'une des trois causes soutenues par la Fondation et cliquez sur la porte symbolisant cette cause.
- 3- Achetez vos combinaisons. Vous courrez la chance de gagner l'un des prix se cachant derrière.
- 4- Les combinaisons gagnantes seront tirées au hasard lors du souper-bénéfice.

La porte d'entrée pour les services et les soins de proximité



Le bien-être de nos enfants

La santé de nos proches

La sécurité de nos aînés

Au profit de la
 FONDATION MÉDICALE
Jean-Pierre Despins, m.d.

Vestiaire Bon-Conseil

Heures d'ouverture

Mercredi : 13h00 à 16h00
18h00 à 20h00

Jedi : 13h00 à 16h00

Derrière le presbytère



Le bac pour la récupération des vêtements est celui situé à côté de l'église

Monique Audet,
Responsable
819 336-2113

Halloween

Des histoires de peurs autour d'un feu de camp!
pour les enfants petits et grands

Brigitte Beaudoin conteuse

À la bibliothèque de Notre-Dame-du-Bon-Conseil
541 Notre-Dame (porte de côté)

28 octobre
à 10 h

Information: Judith ou Line au 819-336-2744 #4

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Pie Curieuse
Conteuse
www.lapiecurieuse.com



**10 CHAPITEAUX
DE L'HORREUR**

31 OCTOBRE | 16 H À 20 H

2 CHAPITEAUX POUR LES 0 À 4 ANS
2 CHAPITEAUX POUR LES 5 À 7 ANS
6 CHAPITEAUX POUR LES 8 ANS ET PLUS

sur le terrain du centre récréatif
Léo-Paul Therrien, 541 rue Ducharme

VENEZ-NOUS VOIR!

Centre récréatif
Léo-Paul Therrien



Centre récréatif
Léo-Paul Therrien

Activités

Centre Récréatif Léo-Paul Therrien

Suite à l'incendie au Centre Récréatif Léo-Paul Therrien ce printemps, nous ne sommes pas en mesure d'offrir la programmation d'automne vu que les travaux de reconstruction intérieurs et extérieurs n'ont pas débutés, le tout étant hors de notre contrôle.

Nous sommes en attente des plans et devis sommaires des travaux qui seront fournis par l'ingénieur des assurances afin de faire préparer des plans et devis finaux par un architecte.

Lorsque ceux-ci seront prêts, nous irons en appel d'offres et l'assureur devra autoriser les travaux.

Nous sommes désolés des incon vénients et soyez assurés que nous mettons tout en oeuvre pour réouvrir le Centre Récréatif le plus rapidement possible.

Marie-Claude Dufresne



CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 7753

Nos plus sincères condoléances à nos 2 frères chevaliers qui nous ont quittés depuis quelques mois. M. Lucien Pinard et M. Hector Caya. Des messes ont été payer pour ces 2 défunts à Bon-Conseil.

QUILLE-O-THON

Notre quille-o-thon annuel se tiendras le samedi 18 novembre prochain à Bon-Conseil. Les heures sont toujours les mêmes, soit, 9h30, Midi, 14h30, 17h00 et 19h30. Des équipes de 4 ou 5 personnes par allée. Mais si vous êtes seul ou 2, on va vous matcher avec d'autres.

Le coût est toujours de \$15.00/personne, payable la journée même.

Pour vous inscrire, il suffit d'appeler votre grand-chevalier. Que tout le monde s'amuse pour une bonne cause. (celle d'aider les gens dans le besoin).

Votre Grand-Chevalier, Raymond Comeau. (819) 336-5203



NUMÉROS DE TÉLÉPHONES IMPORTANTS	
URGENCE ET SÉCURITÉ	
Urgence	9-1-1
Hôpital Ste-Croix (Drummondville)	819-478-6464
Hôpital Hôtel-Dieu (Athabaska)	819-357-2030
SERVICES LOCAUX	
Municipalité Paroisse Bon-Conseil	819-336-5374
Bureau de poste	819-336-2611
Caisse populaire	819-336-2600
Centre communautaire	819-336-3221
Pavillon du Centre communautaire	819-336-3854
Centre de la petite enfance	819-336-5452
C.L.S.C	819-474-2572
Commission scolaire des Chênes	819-478-6700
Comité de l'Emploi et Développement Bon-Conseil	819-336-3966
École Notre-Dame-du-Bon-Conseil	819-850-1622
Service de garde Bon-Conseil	819-850-1686
Presbytère	819-336-2163
SPAD (société protectrice des animaux de Drummond)	819-472-5700
Vestiaire	819-336-2113

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Lundi 15h à 18h00

Mercredi : 9h00 à 11h00 et 18h30 à 20h00

Jeudi : 9h00 à 11h00 et 18h30 à 20h00

Samedi : 9h00 à 11h30

819-336-2744, poste 205

site : biblibonconseil.ca

Facebook : Bibliothèque Bon-Conseil

Responsable : Judith Hébert

Assistante : Line Martel

HÔTEL DE VILLE

Municipalité Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

1428, route 122

Téléphone : 819.336.5374 / Télécopieur : 819.336.2389

Valérie Aubin, dma - directrice générale / secrétaire-trésorière

direction@paroissendbc.ca

Gaby Tessier, inspecteur

inspection@paroissendbc.ca

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 00 / 13 h 00 à 16 h 00

SÉANCE CONSEIL 2023

16 janvier (3^e lundi)

13 février (2^e lundi)

13 mars (2^e lundi)

17 avril (3^e lundi)

8 mai (2^e lundi)

12 juin (2^e lundi)

10 juillet (2^e lundi)

14 août (2^e lundi)

11 septembre (2^e lundi)

2 octobre (1^e lundi)

13 novembre (2^e lundi)

18 décembre (3^e lundi)